



**SÉANCE (ORDINAIRE)**  
**Conseil d'établissement – École Marguerite De Lajemmerais**  
**2024-05-21 – 18 heures**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Marguerite-De Lajemmerais, tenue le 21 mai 2024 à 18 heures.

**PRÉSENTS :**

\_\_\_\_\_  
Katiana François (1 an)  
\_\_\_\_\_  
Esther Fricker (2 ans)  
\_\_\_\_\_  
Marcelle Elenga (2 ans)  
\_\_\_\_\_  
Anne Paquette  
\_\_\_\_\_  
Mireille Karangwa  
\_\_\_\_\_  
Maria Leaticia Valentin

\_\_\_\_\_  
Marie Pascale Levesque (an 2)  
\_\_\_\_\_  
Florence Ide (2 ans)  
\_\_\_\_\_  
Cédrick Roberge  
\_\_\_\_\_  
Marc-Olivier Chauvin  
\_\_\_\_\_  
Mina Mabssout  
\_\_\_\_\_  
Hugo Escalante-Tremblay

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Pierre Simard, directeur

**SONT ABSENTS :**

\_\_\_\_\_  
Catherine Bergeron-Cantin

\_\_\_\_\_  
Sabrina Poble (1 an)

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le présidente Florence Ide, déclare la réunion ouverte. Il est 18 h 10.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Esther Fricker que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

**2. ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (23 avril 2024)
  - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Code de vie (adoption)
5. Effets scolaires et fournitures scolaires (adoption)

*RL*

6. Résolution d'utilisation des sommes du fonds 4
7. Programmes locaux (grille-matières)
8. Projet éducatif – Présentation des moyens
9. Suivi budgétaire
  - 9.1. Résolution d'utilisation des sommes du fonds 4
  - 9.2. Sommes historiques du fonds 9
10. Points d'information/rapports
  - 10.1. Direction
  - 10.2. Parents
  - 10.3. Personnel de l'école
11. Varia – Points divers
12. Levée de la réunion

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2024-04-23**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Florence Ide que le procès-verbal de la séance du 23 avril 2024 soit adopté sans modifications.

**Adoptée à l'unanimité**

### **4. CODE DE VIE**

**Le code de vie est présenté sous un nouveau format (tableau) plus facile à repérer les informations.** Les ajouts ou modifications sont surlignés ou écrits dans une police de caractère de couleur,

**IL EST PROPOSÉ QUE** par madame Anne Paquette d'adopter le code de vie tel que présenté.

**Adoptée**

### **5. EFFETS SCOLAIRES ET FOURNITURES SCOLAIRES (ADOPTION)**

La direction présente les listes de effets scolaires (matériel dans lequel les élèves écrivent) et explique les raisons de variations de certains prix. Les cahiers pour différentes options ont différents prix.

La direction présente les listes des fournitures scolaires pour les élèves.

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement doit approuver les contributions financières proposées par la direction de l'école dans la mesure prévue à la Loi;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement doit aussi approuver la liste, proposée par la direction de l'école, du matériel d'usage personnel des élèves (fournitures scolaires);

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement doit informer le centre de services scolaire des contributions financières ainsi approuvées;

**Il est donc résolu d'APPROUVER**, pour l'année scolaire 2024-2025, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquels une contribution financière des parents sera exigée telles que présentées par la direction d'établissement;

### **6. RÉOLUTION D'UTILISATION DES SOMMES DU FONDS 4**

*F.I.*

Initiales de la Présidence

*RL*

Initiales de la direction

La direction réalise que ce point est un doublon et qu'il sera traité au point 9 de l'ordre du jour. Il y a tout de même une précision qui est donnée quant à l'utilisation des sommes du fonds 4. On réitère le besoin de faire installer des supports à vélos sécuritaires. La direction propose aussi que l'école pourrait faire l'achat de 15 tablettes de type iPad pour le projet en robotique. La discussion se poursuivra lors du prochain CÉ

## **7. PROGRAMMES LOCAUX (GRILLE-MATIÈRES)**

La direction présente, en complément de la résolution de la grille-matières du mois de janvier 2024, les programmes locaux qui seront donnés dans l'école l'an prochain. Ce point arrive tardivement, car il devait être approuvé par les Services éducatifs du CSSDM. On y retrouve deux programmes locaux à 2 périodes, qui comptent pour 2 unités dans l'obtention du diplôme d'études secondaires : Français stratégique 4 et 5 qui se consacreront à l'enseignement systématique de la syntaxe et des orthographe grammaticale et d'usage. De plus, on présente les programmes Perfectionnement sportif 5, Arts plastiques et multimédia à 2 périodes, Arts plastiques option à 2 périodes et Musique Option 4

**IL EST PROPOSÉ QUE** par Monsieur Marc-Olivier Chauvin d'adopter les programmes locaux tels que présentés

## **8. PROJET ÉDUCATIF – PRÉSENTATION DES MOYENS**

Ce point est reporté

## **9. SUIVI BUDGÉTAIRE**

- a. **RÉSOLUTION D'UTILISATION DES SOMMES DU FONDS 4**
- b. **SOMMES HISTORIQUES DU FONDS 9**

Ces deux points sont reportés au prochain CÉ.

## **10. POINT D'INFORMATIONS**


- 10.1 **DIRECTON** ; la direction informe le CÉ que la directrice qui a obtenu le poste à l'école se nomme Mme Karine Galipeau. Elle entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2024
- 10.2 **PARENTS** : Il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents. Rien à signaler.
- 10.3 **PERSONNEL ENSEIGNANT** : rien à signaler

## **11. VARIA**

## **12. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h 50

  
\_\_\_\_\_  
Présidente

  
\_\_\_\_\_  
Directeur

  
\_\_\_\_\_  
Initiales de la Présidence

  
\_\_\_\_\_  
Initiales de la direction